



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E16773

VALABLE JUSQU'AU 04/04/2023

ÉDITÉ LE 11/05/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1976

Forme juridique : SAS

Capital : 105 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY RCS B 378 108 831

Siret : 378 108 831 00025

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2102901

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 398224K1247002/001461017

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 398224K1247002/001461017

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2021

Raison sociale : MICHEL CORDONNIER

1 BIS RUE ROYALE
91330 YERRES

Téléphone : 01 69 49 03 98

Portable :

Site Internet :

E-mail : sa.cordonnier@orange.fr

Responsabilité légale :

CORDONNIER PHILIPPE PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/03/2019
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	22/03/2019
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	22/03/2019
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure) Mention RGE	22/03/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.